

Interpellation à la Municipalité

Problèmes de logement: quelle part revient aux lits froids?

Inutile de rappeler que la crise du logement est aigüe à Lausanne. Cela fait des années que le taux de vacances de logements ne décolle pas du plancher absolu.

La présence de squatteurs vient régulièrement rappeler que les logements vacants sont pourtant très nombreux dans notre ville et je profite ici de saluer la politique lausannoise en matière de contrats de confiance. Le squat ainsi légalisé ne saurait pour autant constituer une solution généralisable pour détendre le marché du logement.

Dans ce but, il serait dommage de négliger certaines pistes de réflexion, notamment celle concernant les appartements très sporadiquement occupés, ce qu'on nomme les lits froids. Mais pour mener une réflexion approfondie, on se rend compte que certaines informations essentielles et précises manquent sur l'état actuel de la situation.

La définition de ces lits froids est difficile à cerner car il existe tout un spectre de logements sous-utilisés:

- bâtiments non conformes ou insalubres;
- immeubles fermés sans repreneur, victimes d'une intention spéculative ou faisant l'objet d'un projet bloqué;
- habitations laissées temporairement vides mais dont l'habitant ne revient finalement pas;
- appartements utilisés à d'autres fins que l'habitation, par exemple comme garde-meubles ou la culture de chanvre;
- pied-à-terre dont le propriétaire ou locataire ne vient que très rarement à Lausanne, voire plus du tout.

Cette liste n'a pas l'ambition d'être exhaustive.

Cette situation m'incite à poser les questions suivantes à la Municipalité:

1. La Ville dispose-t-elle de statistiques sur le nombre de logements sous-utilisés ou de lits froids, selon la définition qu'elle utilise en la matière?
2. Comment se répartissent les logements sous-utilisés parmi les catégories citées ci-dessus (ou adaptées à la manière qui lui convient) ?
3. Si ces informations ne sont pas disponibles de manière fiable, quelles sont les intentions de la Municipalité en ce qui concerne l'établissement d'un état des lieux fiable par rapport à cet aspect du problème du logement? Est-il envisageable d'utiliser – de manière anonyme bien entendu – les données fournies par les SIL ou EauService pour recenser les logements sous-utilisés?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.



Vincent Rossi

Lausanne, le 20 septembre 2012